



Date de convocation : 11 septembre 2025
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 24
Nombre de délégués votants : 31
Nombre de pouvoirs : 7

Envoyé en préfecture le 07/10/2025
Reçu en préfecture le 07/10/2025
Publié le
ID : 064-246400337-20251002-DEL_2025_118-DE

Délibération n° DEL_2025_118

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 2 OCTOBRE 2025)

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 02 octobre 2025 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents :

M. AUSSANT Claude, Mme BARRAQUÉ Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LÉGLISE Vincent, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy

Pouvoirs :

M. BARBAN Jean-Louis donne pouvoir à M. REGNIER Jean-François
M. CARRERE Jean-Bernard donne pouvoir à M. BONNEMASON Bernard
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à Mme BERGES Isabelle
M. LOUSTAU Christian donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert
Mme MOURTEROT Josiane donne pouvoir à M. AUSSANT Claude
M. VISSE Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

Absents ou excusés :

M. CACHELOU Yoann, M. GABASTON Jean-Pierre

Secrétaire de séance : M. AUSSANT Claude

OBJET : CANDIDATURE POCTEFA APPEL À PROJET AIRE FONCTIONNELLE CENTRE

RAPPORTEUR : M. BARBAN Jean-Louis, Conseiller délégué

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

L'Aire Fonctionnelle Centre fait partie du Programme POCTEFA (programme européen de coopération transfrontalière créé pour promouvoir le développement durable du territoire frontalier de l'Espagne, de la France et de l'Andorre). Elle correspond à la zone centrale des Pyrénées : l'Est des Pyrénées-Atlantiques (Béarn), les Hautes-Pyrénées, l'Ouest de la Haute-Garonne (Comminges), la province de Huesca et le nord de la province de Saragosse.

Cet appel à projet vise à promouvoir et cofinancer des projets de coopération transfrontalière structurants qui contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens de ce territoire et qui ont un impact significatif sur les territoires concernés. Pour ce faire, les projets doivent répondre à un ou plusieurs des 3 axes de la Stratégie Territoriale Intégrée de l'Aire Fonctionnelle Centre validée par le comité du suivi du POCTEFA en avril 2024 :

- Développement de services de mobilité et de transport transfrontaliers sûrs et fiables pour faciliter l'accès des personnes aux services ;

- Consolidation d'une offre de tourisme durable basée sur l'itinérance transfrontalière ;
- Favoriser le développement d'une économie locale transfrontalière grâce à la mobilité.

Les projets présentés doivent être structurants, c'est-à-dire qu'ils doivent répondre à une perspective large, non locale, qui articule le territoire en répondant aux objectifs de la Stratégie.

Les projets auront un coût total éligible minimum de 200 000 euros et un coût total éligible maximum de 2 millions d'euros (jusqu'à 4,5 millions d'euros si le projet comprend des infrastructures), finançables à hauteur de 65% par le Fonds européen de Développement Régional (FEDER). La date limite de dépôt des candidatures est le 31 octobre 2025.

Les services des Communautés de communes de Pays de Nay, de la vallée d'Ossau et du Haut Béarn ont élaboré, en collaboration avec les services du Département et de la Région, un plan d'actions commun autour des mobilités cyclables, de l'intermodalité et la gestion des flux. Celui-ci comprend la mise en place d'itinéraires cyclables structurants, de pôles intermodaux pour mettre en réseau les territoires, de plusieurs services et équipements pour faciliter l'accès et valoriser les alternatives à la voiture individuelle. Les Présidents des Communautés de communes de la Montagne Béarnaise ont signifié à plusieurs reprises au Président du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Pirineos-Pyrénées leur volonté de candidater à cet appel à projet pour mettre en œuvre les actions et maintenir les postes des chargés de mission vélo sur les territoires.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

DÉCIDE	d'adopter le présent rapport
AUTORISE	le Président à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires au dépôt de la candidature en tant que partenaire bénéficiaire
DIT	que les crédits inhérents à cette opération seront inscrits aux budgets correspondants.

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON